



PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste : Responsable du service « RPE et REAAP »

Direction : direction générale

Filière : Médico-sociale

Grade : Educatrice de Jeunes Enfants

Catégorie : A

Horaires : 30 heures

Missions

Dans le cadre du relai petite enfance- parentalité (REP), vous accompagnez les familles sur l'ensemble des modes d'accueil ainsi que les assistantes maternelles sur l'obtention de leur agrément et la mise en place d'un contrat.

Vous assurez une permanence auprès du public, gérez l'administratif du service relais petite enfance – parentalité.

Vous êtes également coordinatrice du Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Vous réalisez, gérez et animez des ateliers rassemblant parents, professionnels, associations et institutions. Vous proposez aux parents des actions de soutien à travers le dialogue et l'échange dans les diverses étapes de leur vie de parents. Le REAAP conforte les parents dans l'exercice de leur fonction éducative et parentale.

Activités principales RPE

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existants sur la commune,
- Donner une information générale aux (futurs) professionnels sur l'ensemble du métier de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance...),
- Promouvoir le métier d'assistants maternels en les informant sur les modalités d'exercice de leur profession (à domicile, en MAM, en crèche), sur les formations et sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre,
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective à respecter...), et orienter les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques,
- Organiser des temps collectifs : réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents,
- Organiser des ateliers d'éveil en direction des enfants accompagnés des professionnels ou des parents.

Le RPE doit s'inscrire dans le tissu social local : relations de proximité avec l'ensemble de la population du territoire, concertation avec les partenaires institutionnels tels que les services de la PMI, la CAF, la MSA, les travailleurs sociaux, les instances représentatives des salariés et des particuliers employeurs.

Activités principales REAAP

- Structurer et animer le réseau mis en place dans le cadre de la politique municipale
- Développer des projets d'animations spécifiques en direction des familles dans le cadre du projet social et dans une recherche permanente de mixité (sociale, culturelle, intergénérationnelle)
- Développer des actions collectives pour favoriser les liens et l'épanouissement des parents, des enfants, des jeunes, et renforcer la cohésion et la solidarité intergénérationnelle
- Promouvoir les actions du REAAP auprès des familles
- Mettre en œuvre et évaluer le projet famille en lien avec les axes du projet social
- Assurer les relations avec les partenaires concernés par le projet famille
- Participer au travail en réseau sur la ville dans le champ de la famille et de la parentalité, et développer le réseau parentalité

Relations fonctionnelles

En interne : Elue déléguée à la famille, aux formes d'accueil de l'enfance, direction générale, collègues du service et « halte-garderie » et « enfance et jeunesse »

En externe : partenaires sociaux (PMI, CAF, MSA...), parents, assistants maternels

Aptitudes requises

Bonnes connaissances des politiques éducatives et sociales

Connaissance de l'environnement territorial

Capacité à mobiliser et à dynamiser un réseau de partenaires

Dynamisme

Patience

Discrétion et secret professionnel

Obligation de réserve

Rigueur et vigilance

Maîtrise de soi

Qualités relationnelles

Disponibilité

Autonomie

Créativité

Communication

Capacité d'adaptation

Esprit d'équipe

Sens de l'écoute et de l'observation

Sens du service public

Qualités rédactionnelles

Spécificités

Ateliers ponctuels en soirée et week-end

Diplôme (Bac + 2) ou expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'accueil du jeune enfant ou du travail social

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville place de la République 59136 Wavrin ou par mail au service RH : rh@ville-wavrin.fr pour le samedi 14 novembre 2026 au plus tard.